

Ngo Bondje Delphine gardait la dépouille de sa sœur, morte il y a trois ans, et celle de sa mère décédée la semaine dernière. Images de cauchemar.

D'une part, une dépouille décomposée : un crâne portant des cheveux, le reste du squelette gisant sous des tissus souillés. La dentition apparaît aussi, et en rajoute au macabre de ce qui reste de l'enveloppe charnelle de Dorothée Ngo Bondje, décédée il y a trois ans, alors qu'elle en comptait environ 50. D'autre part, sur un lit sur lequel sont disposés des quartiers d'oignon, s'étale le corps nu de Marguerite Ngo Tom, septuagénaire.

Elle est la mère de la première, et a rendu l'âme il y a quelques jours son corps présentait d'ailleurs des débuts de renflements et autres bouffissures. Les deux corps étaient gardés au quartier Kotto, dans le 5e arrondissement, lieudit « Pilote », au domicile de Dorothée Ngo Bondje qui, de son vivant, tenait un restaurant à Akwa par sa sœur cadette, Delphine Ngo Bondje.

Laquelle en attendait les résurrections, s'appuyant sur sa foi en Jésus. « Vous ne pouvez pas comprendre », a-t-elle déclaré ce samedi 1er juin aux éléments de la police arrivés sur les lieux, ajoutant que ce n'est pas une histoire d'église, mais une histoire de foi. De fait, c'est le fils de dame Dorothée Ngo Bondje, et donc neveu de la croyante et petit-fils de Marguerite Ngo Tom, rentré de Belgique en mars de l'année dernière, qui va finir par alerter les forces de maintien de l'ordre. La décision aura relativement tardé en raison de discussions interminables entre le neveu et sa tante pour l'enterrement de la première décédée.

L'info claire et nette.

Elle soutenait mordicus qu'il fallait attendre la résurrection de sa sœur, soutenue en cela par des frères basés à l'étranger. Quand sa grand-mère décède à son tour, le jeune homme qui voit que sa dépouille va subir le même « traitement » que celui de sa mère, décide de passer outre la position familiale et saisit la police. Sa tante Delphine a été embarquée samedi, et les services de la mairie de Douala 5e ont été saisis pour l'enlèvement des deux corps.

Cameroun Tribune